

Session ordinaire du 20 janvier 2016

Convocation du 15 janvier 2016

L'an deux mille seize et le 20 janvier à 19h30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel AUDEBERT, Maire.

Présents :

Michel AUDEBERT, Maire - Astrid COTTÉ, 1^{ère} adjointe - Bertrand FLOURET, 2^{ème} adjoint - Gaëlle FAUCARD, 3^{ème} adjointe - Jean-Louis TERNIER, 4^{ème} adjoint - Christophe CHAMPAULT - Laurent CASANAVE - Séverine REY - Valérie SENUT - Marie-Chantal LOISY.

Retards avertis : Noël SEIDEL (arrivé pour le point 3 de l'ordre du jour)

Excusés : Sandrine LOEILLET ayant donné pouvoir à Bertrand FLOURET - Fabrice HOFFELIN ayant donné pouvoir à Marie-Chantal LOISY - Loïc GOURDON.

Secrétaire de séance : Laurent CASANAVE

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu du précédent conseil municipal.

Il est procédé ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1. Extinction de créance

Suite à un jugement du tribunal pour un surendettement pour Extinction de Créances de cantine entre 2014 & 2015 pour un solde de 328,32€.

Il est demandé au conseil municipal de prendre une décision concernant l'extinction des créances.

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

2. Choix d'un maître d'œuvre pour réalisation de travaux de voirie

Choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'assainissement dont le budget prévisionnel est de 171 000 € HT.

Nous avons 4 propositions :

- **SAFEGE Taux de rémunération 8%**

Forfait de rémunération **13 680,00€**

- **SEAF Taux de rémunération 9%**

Forfait de rémunération **15 390,00€**

- **IRH Taux de rémunération 8,48%**

Forfait de rémunération **14 500,00€**

- **ICA Taux de rémunération 5%**

Forfait de rémunération **8 550,00 €**

- **NEUILLY Taux de rémunération 4,67%**

Forfait de rémunération **7 985,70€**

Après délibération, vu les bons échos au niveau local sur ICA et son taux de rémunération demandé (NEUILLY inférieur mais sans expérience dans ce genre de travaux), **le conseil vote pour le choix de ICA en tant que maître d'œuvre pour les travaux suscités.**
Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

3. Rectificatif acte de vente

(Arrivée de Noël SEIDEL, retard excusé, passant le nombre de voix exprimables à 13).

Maître Laurent GIRAUD, notaire à ST MARTIN d'AUXIGNY a constaté une erreur dans un acte de vente par la commune de Vasselay au profit de M. Yves Michel JOUANIN, reçu par Maître PICHON Bernard le 14 avril 1981.

Dans ledit acte, il a été omis de stipuler que le bien acquis par ce dernier (une parcelle de 67 mètres carrés) est une annexe d'un propre.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter de mettre à l'ordre du jour du conseil municipal, la représentation de la commune par M. le Maire pour signer l'acte rectificatif.

Approbation du conseil à l'unanimité : 13 voix POUR.

4. Suite à Commission Locale d'Évaluations des Charges Transférées

Lors de la réunion le 19 novembre 2015 de la CLECT (Commission Locale d'Évaluations des Charges Transférées), la CCTV avait pour projet de réhabiliter une voie d'accès de la zone Z.A. du Creton. Suite aux difficultés pour exproprier les propriétaires le long de la VIC 18 (Voie Inter Communale) il a été proposé de faire un transfert de voirie d'une partie de la route des Trembles de la commune de St Eloy de Gy avec la CCTV.

La réhabilitation de cette voie pourrait se faire en commun entre la commune et la CCTV car une partie est en agglomération (476m) et l'autre hors agglomération (786m). Il a été calculé l'attribution de compensation de St.Eloy-de-Gy suite au déclassement de la VIC18 et avec rajout de la route des Trembles.

Il est demandé au conseil : l'approbation du rapport de la CLECT pour un échange de voirie entre la Commune de St Eloy de Gy et La CCTV

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT pour cet échange : 13 voix POUR.

5. Demande de suppression de haies

Suite à un partage de biens, il est demandé au conseil l'autorisation de supprimer 4 mètres de haies protégées pour accès à propriété route de la Gorgeonne chez M. Jacquet.
Délibération reportée à un prochain conseil municipal.

6. ONF

Objet de la délibération : Comme déjà présenté, la commune a un bois avec un parcours de santé. Ce bois à besoin d'être entretenu avec des coupes à faire dont le bois serait mis en vente comme l'année passée par l'ONF.

L'opération de marquage des bois ne peut être réalisée qu'après la matérialisation d'axes de cloisonnement pour la coupe de bois.

Coût du devis 210,00€ HT.

Il est demandé au conseil municipal une approbation de ce programme et la forme de la vente, (Estimation 40m3 au total) :

POUR : 10

CONTRE : 0

BLANC : 3

7. Questions Diverses

- **Jeudi 25/02/2016 à 18h00 à la salle des fêtes de St Martin d'Auxigny** : Présentation du **Plan d'installation de la Fibre Optique**.

- Discussions sur la reconduction du contrat de maintenance des appareils de chauffage et cuisines du CSC (ajout de ceux du restaurant scolaire) : à approfondir.

- Problème soulevé sur le traitement des chenilles processionnaires (problème de sécurité et de santé publique) : arrêté municipal en réflexion.

- Points sur les travaux en cours.

- Point sur les logements sociaux.

- Information : le tractopelle de la commune est HS (se pose la question de location, devis à faire).

- Point sur les entretiens professionnels des employés municipaux.

- Les « activités TAP » souhaiteraient réaliser des activités avec des associations de VASELAY.

- Médiathèque :

- Concours de dessin >> vernissage organisé le 29 janvier.

- Concours de dessin sur le thème du poisson le 01 avril.

- 28 janvier : animation potagère : « Révolte au potager » à 16h30.

- La médiathèque sera ouverte 2 samedis par mois de 10h00 à 12h00.

- La médiathèque recherche toujours des bénévoles motivés.

- Souhait de lancer une action de portage de livres, CD,... à domicile.

- Demande d'aide pour lots des concours de dessin.

DATES A RETENIR

Commission finances : 2 février 2016 à 19h00

Réunion de travail projets 2016 et Communautés de Communes le 4 mars 2016 à 19h00.

Séance clôturée à 22h07.